

LA CHIMIE EN LORRAINE
AU SIÈCLE DES LUMIÈRES :
HENRY MICHEL DU TENNETAR
(1742-1800),
PROFESSEUR DE CHIMIE
À NANCY PUIS À METZ

ÉLÉMENTS
DE CHIMIE,
RÉDIGÉS
D'APRÈS LES DECOUVERTES MODERNES;

Henry Michel, dit « du Tennetar », docteur en médecine et professeur de chimie, illustre bien le chapitre « La place des chimistes dans la société française du XVIII^e siècle », que Madame Michelle Goupil a placé dans son article « La chimie à la recherche de son identité » (1), paru en 1987. Il nous paraît important d'en rapporter quelques éléments avant d'envisager la vie et la carrière de ce médecin-chimiste messin. Michelle Goupil y indique que la chimie est alors officiellement absente du cursus universitaire. Que, dans les facultés de médecine où un cours est donné, l'enseignement est le plus souvent archaïque et sans lien avec le progrès scientifique de l'époque, que les cours privés payants deviennent de plus en plus nombreux dans la seconde moitié du siècle et jouissent d'une grande vogue. Enfin, qu'en dehors des fonctions officielles qu'ils peuvent avoir, les chimistes se livrent à des activités privées lucratives : l'enseignement, la publication d'ouvrages scientifiques, l'exercice de la médecine ou de la pharmacie, éventuellement l'exploitation commerciale de leurs découvertes.

Où en est la chimie en tant que science à cette époque ? Au début des années 1770, elle est, d'après Michelle Goupil, dans un état de malaise, à la suite des découvertes récentes de Priestley, Scheele, Cavendish, Lavoisier et d'autres (2). La théorie simple et cohérente de Stahl, fondée sur le transfert de l'élément principe (hypothétique) appelé phlogistique (3), apparue au début du siècle, ne convient plus pour expliquer les faits observés. La situation de malaise se transforme en un état de crise (4). L'absence d'une nomenclature cohérent et universelle est une autre cause de cette situation.

Ce sont ces années qu'Henry Michel du Tennetar va traverser en exerçant la médecine et en enseignant, et en pratiquant la chimie. Lorsqu'il inaugure son cours à Nancy (5) en 1776, puis à Metz en 1778, il n'y a aucun enseignement de chimie en Lorraine, ou seulement peut-être celui du Collège royal de Nancy (6). C'est en réalité peu probable et nous expliquerons pourquoi plus loin. Michel n'est pas le premier à proposer un cours, mais il est alors certainement le seul en Lorraine. C'est pourquoi, dans cette note, nous nous limiterons à sa carrière de chimiste et nous n'évoquerons la médecine que lorsqu'elle entraîne une activité de chimiste ou utilise les connaissances de cette science.

(1) – Michelle GOUPIL, « La chimie à la recherche de son identité », *L'ACTUALITÉ CHIMIQUE*, n° 1-2, 1987, p. 21-30.

(2) – Bernard AUTHIER, « Il y a de la chimie dans l'air », *L'ACTUALITÉ CHIMIQUE*, n° 4, 2000, p. 50-56.

(3) – La théorie du phlogistique date de la seconde partie du XVII^e siècle et du début du XVIII^e. Elle est développée par Becher et Stahl, relayés en France par Rouelle. Les corps inflammables contiennent un principe qui leur confère cette propriété. C'est le phlogistique (de flamme en grec). En brûlant, le corps perd son phlogistique. Il est donc déphlogistiqué et son résidu est ininflammable. Un métal est formé de chaux (oxyde de nos jours) et de phlogistique. Lorsqu'il brûle (ou est oxydé), le phlogistique se dégage sous forme de flamme et il reste de la chaux, c'est-à-dire l'oxyde. Ce résidu, ou chaux, ou oxyde, et plus pesant que le métal qui a perdu son phlogistique, ce qui conduit à dire que ce dernier a une masse négative...

La doctrine a été ruinée en 1787 par les travaux et les conclusions de Lavoisier. En dépit de son caractère erroné, elle constitue néanmoins une étape fondamentale dans l'histoire de la chimie qu'elle a contribué à faire progresser.

(4) – Michelle GOUPIL, *ouv. cit.*

(5) – Christian PFISTER, « Histoire de l'ancienne Université de Nancy (1769-1793) », *ANNALES DE L'EST*, 1904, p. 177-252 (l'histoire de la Faculté de médecine débute p. 226).

(6) – Anne-Marie EBER-ROOS, *Le Collège royal de médecine de Nancy. UNE FONDATION DU ROI STANISLAS (1752-1793)*, thèse de doctorat en médecine, Nancy, 1971, n° 123, 272 + IX p. L'enseignement est l'objet de l'article XXV des statuts, p. 34 de la thèse.

(7) – Émile-Auguste BÉGIN, « Michel surnommé du Tennetar », dans *BIOGRAPHIE DE LA MOSELLE OU HISTOIRE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE TOUTES LES PERSONNES NÉES DANS CE DÉPARTEMENT QUI SE SONT FAIT REMARQUER...*, Metz, Verronnais, 1831, vol. 3, p. 272-280.

(8) – Élie FLEUR, « Notice biographique sur Henry Michel, dit du Tennetar », *MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE METZ*, 1934, vol. 15, p. 201-225.

(9) – John PERKINS, « Creating chemistry in provincial France before the Revolution : The examples of Nancy and Metz. Part. 1. Nancy », *AMBIX*, n° 2, 2003, p. 145-181.

(10) – Idem.

(11) – Élie FLEUR, « Jean-Baptiste Thyron apothicaire à Metz au XVIII^e siècle », *BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 1925, n° 47, p. 81-88, et n°48, p. 129-143. Le plan du quatrième cours (1768) (au sens de session d'enseignement) figure p. 136-137.

(12) – Voir : Élie FLEUR, « Notice biographique sur Henry Michel, dit du Tennetar », *ouv. cit.*

(13) – Émile-Auguste BÉGIN, « Michel surnommé du Tennetar », *ouv. cit.*

(14) – Antoine BEAU, « La Faculté de médecine de Nancy (deux siècles d'histoire) » dans : *HOMMAGE DE LA LORRAINE À LA FRANCE À L'OCCASION DU BICENTENAIRE DE LEUR RÉUNION 1766-1966*, Nancy, Académie de Stanislas, 1966, p. 97-105, particulièrement p. 100 et 101.

(15) – Voir John PERKINS, *ouv. cit.*

(16) – Louis-Claude-Eugène DUBRET, *LES JADELOT PROFESSEURS AUX FACULTÉS DE MÉDECINE DE PONT-À-MOUSSON ET DE NANCY (1724-1793)*, thèse de doctorat en médecine, Nancy, Imprimerie Thomas, 1937, p. 175.

(17) – A. DUREAU, « Poissonnier (Pierre) », dans Amédée DECHAMBRE (dir.), *DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DES SCIENCES MÉDICALES*, 1888, 2^e série, vol. 26, p. 430 et August HIRSCH, Ernst Julius GURLT, Albrecht WERNICH u. a.,

BIOGRAPHISCHES LEXIKON DER HERVORRAGENDEN ÄRZTE ALLER ZEITEN UND VÖLKER, München, Urban & Schwarzenberg, zw. Auflage, 1932, vol. 4 P.-I. Poissonnier p. 642 (également : H. Michel du Tennetar, p. 201 et P.-F. Nicolas, p. 360).

Après avoir envisagé les années de jeunesse et la formation d'Henry Michel, nous évoquerons la création du cours privé de chimie institué à Nancy et aussitôt érigé en chaire magistrale de la Faculté de médecine, ensuite l'ouvrage qu'il a rédigé comme support de son cours messin inauguré en 1778, et sans doute aussi du cours nancéien ; nous poursuivrons par sa démission de la Faculté et son départ pour Metz, sa nomination comme médecin des épidémies, ses autres activités messines et en particulier en chimie, enfin ses dernières années. Notre conclusion essaiera de comprendre l'activité du personnage et de la replacer dans le cadre de l'exercice et de l'enseignement de la chimie à l'époque des Lumières.

LA JEUNESSE ET LA FORMATION D'HENRY MICHEL DIT « DU TENNETAR »

Bégin (7) au XIX^e siècle, puis Fleur (8) au XX^e, ont envisagé les différents aspects de la biographie d'Henry Michel. Né à Metz le 22 février 1742, il est le fils de Dominique Michel, maître tailleur d'habits, demeurant rue de la Saulnerie, et de son épouse Anne Nicolas. Son enfance et son adolescence nous sont, comme souvent, à peu près complètement inconnues. Il est élève au collège Saint-Éloy (9), puis il effectue des études médicales à l'hôpital militaire de Fort-Moselle où il entre, semble-t-il, en 1753, donc à l'âge de 11 ans. Serait-ce plutôt 1763 ? Il se rend ensuite à Paris où il paraît suivre ses études de médecine. En 1765, revenu à Metz, où il est peut-être professeur au collège, il est membre de la Société des Philatènes, dans la section de Physique, où il présente plusieurs mémoires, principalement sur la physiologie et la médecine. Peu après son admission, la section commence à s'intéresser à la chimie par une lecture collective des *Éléments de Chimie...* de Macquer, sous la direction de l'apothicaire Jean-Baptiste Bécœur chez qui les lectures ont lieu ; celles-ci ayant pu comprendre des travaux expérimentaux (10). Pendant cette période, Michel a pu également suivre les enseignements de l'apothicaire Jean-Baptiste Thyron, dont les cours ont lieu entre 1765 et 1769 (11).

Il quitte Metz pour Nancy en 1768 où il essaie de créer une filiale de cette société. Il y lit en séance, le 15 avril 1769, deux ouvrages dont l'un est intitulé *Tables pathologiques des vices des fluides, et des vices réunis des solides et des fluides*. C'est à ce moment, en 1769-1770, qu'il commence à s'intéresser aux sciences et qu'il ajoute *du Tennetar* à son patronyme. Peut-être pour se différencier des autres porteurs du nom Michel, peut-être parce que des membres de sa famille sont tanneurs, ou que son père l'est à temps partiel... (12). On ne le sait pas avec précision. Bégin (13), qui semblait informé, n'a pas voulu le préciser. Michel est aussi étudiant en médecine à Nancy, à la faculté récemment transférée de Pont-à-Mousson (14). Peut-être même a-t-il été étudiant à Pont. Le 13 mars 1769, à Nancy, il soutient sa thèse de physiologie pour l'obtention du baccalauréat en médecine, dans les locaux du Collège royal de médecine, place Royale (l'actuelle place Stanislas), sous la présidence du professeur Nicolas Jadelot.

Ce travail peut être considéré comme une réflexion sur ce qui sera bien plus tard la chimie physiologique ou biologique : bien que le corps humain soit une « machine statico-hydraulique », les mouvements des liquides n'y résultent pas que de leurs masses, mais aussi de combinaisons et de dissolutions chimiques (15). La thèse est le reflet des vues de Jadelot lui-même qui en est l'auteur (16) et qui la « réutilisera », le candidat ayant à soutenir les arguments développés dans le document qui lui est proposé, selon les habitudes de l'époque. Même si ce travail n'est pas l'œuvre de Michel, il faut considérer que ce dernier partage les vues de son président de jury. Cette thèse de baccalauréat nous est donc bien connue, mais nous ignorons tout de sa licence et de son doctorat. Nous constatons seulement que tous les documents ultérieurs le qualifient de docteur en médecine, grade de toute façon indispensable pour devenir professeur à la faculté. Jusqu'à présent, il n'a pas été question de chimie au sens habituel du mot, si ce n'est peut-être un peu de théorie à Metz...

LES ANNÉES PARISIENNES ET NORMANDES, LE RETOUR EN LORRAINE

En mai 1770, Michel du Tennetar est à Paris où il rencontre ou retrouve Pierre-Isaac Poissonier (17), médecin et peut-être apothicaire, conseiller d'État et donc connu à la Cour (par sa femme également, nourrice du duc de Bourgogne (18)), professeur de médecine au Collège royal (le futur collège de France (19)), où son enseignement porte souvent sur la chimie, en particulier en cette année 1770, et inspecteur des hôpitaux militaires. Il a inspecté ceux de Lorraine et des Trois-Évêchés en 1755. Est-ce alors que Michel du Tennetar l'a connu ? La vocation de Michel du Tennetar pour la chimie naît-elle à ce moment ? C'est probable. Élie Fleur écrit qu'il « enseigna la chimie selon les principes de Sage et de Macquer dont il a dû suivre les cours à Paris » (20). Si cela est vrai, ce ne peut être qu'au cours de ces deux ou trois années parisiennes.

Rappelons brièvement qui sont ces chimistes. Balthazar-Georges Sage (21) est apothicaire royal. Il donne depuis 1760, dans sa maison de la rue du Bac, des cours publics et gratuits de minéralogie docimastique (22) qui ont un grand succès et que suivent de nombreux chimistes, et en particulier des provinciaux (23). Il est connu de Louis XV et le sera de Louis XVI, en cette année 1770, il entre à l'Académie des sciences. Quant à Pierre Joseph Macquer (24), lui aussi membre de l'Académie des sciences, il est professeur de pharmacie à la Faculté de médecine, auteur d'un Dictionnaire de chimie, et, à partir de 1771, il enseigne la chimie au Jardin du Roi (le futur Muséum d'histoire naturelle) en remplacement du titulaire, Bourdelin, auquel il succédera officiellement en 1777. Parallèlement, il assure l'enseignement théorique du cours privé et payant de chimie et de pharmacie qu'il a fondé en 1757 avec Baumé (25), qui en assure les démonstrations, et qui se poursuit chaque année jusqu'en 1773.

(18) – Louis, duc de Bourgogne (1751-1761), petit-fils de Louis XV et frère du duc de Berri, futur Louis XVI.

(19) – Georges LARDY, *L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES AU COLLÈGE ROYAL DE PARIS AVANT LA RÉVOLUTION*, thèse de doctorat d'Université en pharmacie, Strasbourg, 1946, n° 412, Le Mans, Imprimerie Vilaire, 1946, p. 75-83.

(20) – Voir note 8.

(21) – Paul DORVEAUX, «Apothicaire membres de l'Académie royale des sciences. XI. Balthazar-Georges Sage», *REVUE D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 1935, n° 91, p. 152-166.

Maurice BOUVET, «Les apothicaire royaux», *REVUE D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 1931, n° 73, p. 87-88.

Henry GUERLAC, «Sage B. G.» dans Charles Coulston GILLISPIE, *DICTIONNAIRE OF SCIENTIFIC BIOGRAPHY*, New-York, C. Scribner's Sons, 1975, vol. 12, p. 63-69.

Doru TODERICIU, «Balthazar-George Sage (1740-1824) chimiste et minéralogiste français fondateur de la première École des Mines (1783)», *REVUE D'HISTOIRE DES SCIENCES*, 1984, vol. 37, p. 29-46.

(22) – C'est l'analyse quantitative des minerais et des métaux. Elle comprend à la fois de la minéralogie et de la chimie qui, à l'époque, sont généralement enseignées ensemble.

(23) – John PERKINS, «Creating chemistry in provincial France before the Revolution : The examples of Nancy and Metz. Part. 1. Nancy», ouv. cit.

(24) – Claude VIEL, «L'influence de P. J. Macquer sur les chimistes français de son temps», *BULLETIN DE L'UNION DES PHYSICIENS*, 1992, vol. 86, p. 1111-1132 ; «Pierre-Joseph Macquer», *JANUS*, 1986-1990, vol. 73, p.1-27.

(25) – Pierre JULIEN, «Antoine BAUMÉ, La vie et l'homme», *REVUE D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 1979, 240, p. 11-22. René WEITZ, Pierre JULIEN, «Les «Éléments de pharmacie» de Baumé : éditions connues, méconnues, inconnues», *REVUE D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 1979, n° 240, p. 33-56.

- (26) – Pierre LABRUDE, « Pierre-François Nicolas, apothicaire et médecin, professeur de chimie et membre des académies de Nancy et de Caen. Un chimiste du siècle des Lumières », *MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS*, Nancy, 2000-2001, 8^e série, vol. 15, p. 123-133.
(27) – Voir note 9.
- (28) – Pierre LABRUDE, « Pierre Bayen (1725-1798), organisateur de la pharmacie militaire, chimiste », *REVUE D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 1999, n° 324, p. 459-464.
(29) – Voir note 9.
(30) – Voir note 6.
- (31) – Louis HAHNN, « Dominique Benoît HARMANT », dans Amédée DECHAMBRE et Léon LEREBOLLET, *DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DES SCIENCES MÉDICALES*, 1886, 4^e série, vol. 12, p. 475-476. La notice indique « professeur de chimie ».
- (32) – Rémi WILLET, *BIOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE DES AUTEURS NATURALISTES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE...*, Bibl. mun. Nancy, ms relié 956 (540). Sa propre biographie figure f. 583-588.
- (33) – Jean Armand MARTIN, Pierre JULIEN, « Les « Conclusions de pharmacie » à Nancy à la fin du XVIII^e siècle, entre les « synthèses » et les « thèses », *REVUE D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 1995, n° 307, p. 400-407.
- (34) – Roger GRANDJACQUOT, *LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PONT-À-MOUSSON 1572-1769 ET LA MÉDECINE EN LORRAINE À CETTE ÉPOQUE*, thèse de doctorat en médecine, Nancy, 1932, n° 132, Société d'impressions typographiques, Nancy, 1932, p. 107.
- (35) – Eugène MARTIN, *L'UNIVERSITÉ DE PONT-À-MOUSSON (1572-1768)*, Berger-Levrault, Paris-Nancy, 1891, p. 404.
- (36) – Paul PILLEMENT, « L'ancienne faculté de Nancy (1768-1793) », *REVUE MÉDICALE DE L'EST*, 1910, vol. 62, p. 1-84.
- (37) – Extrait de la délibération du collège royal du 5 janvier 1761, Liste de MM. Du Collège royal de médecine, 1767, dans : *RÈGLEMENTS ET STATUTS MÉDICAUX DU XVIII^e SIÈCLE*, Bibliothèque du Musée de la Faculté de médecine de Nancy, n° 315, p. 5. Les deux années ne concordant pas, il doit y avoir une erreur de transcription, 1 étant proche de 7. Il s'agit certainement plutôt de 1767 car N. Jadelot n'a été nommé professeur qu'en 1763.
(38) – Voir note 9.

De la fin de 1772 à mai 1773, du Tennetar réside au château de Prullay, près de Mortagne, dans l'Orne, qui appartient à Poissonnier. En juillet 1773, il est médecin stipendié de la ville de Nomeny et associé-correspondant du Collège royal de médecine de Nancy. En 1776, il est à Nancy où il va s'associer avec un apothicaire du nom de Pierre-François Nicolas (26) en vue d'enseigner la chimie. Nicolas est un élève ou un disciple des frères Rouelle, Guillaume-François et Hilaire-Marin, comme il l'écrit dans l'avertissement de son Cours de chimie théorique-pratique (27). Il a cotoyé l'illustre apothicaire militaire et chimiste Pierre Bayen (28), un des précurseurs de Lavoisier, et il correspond avec lui, semble-t-il.

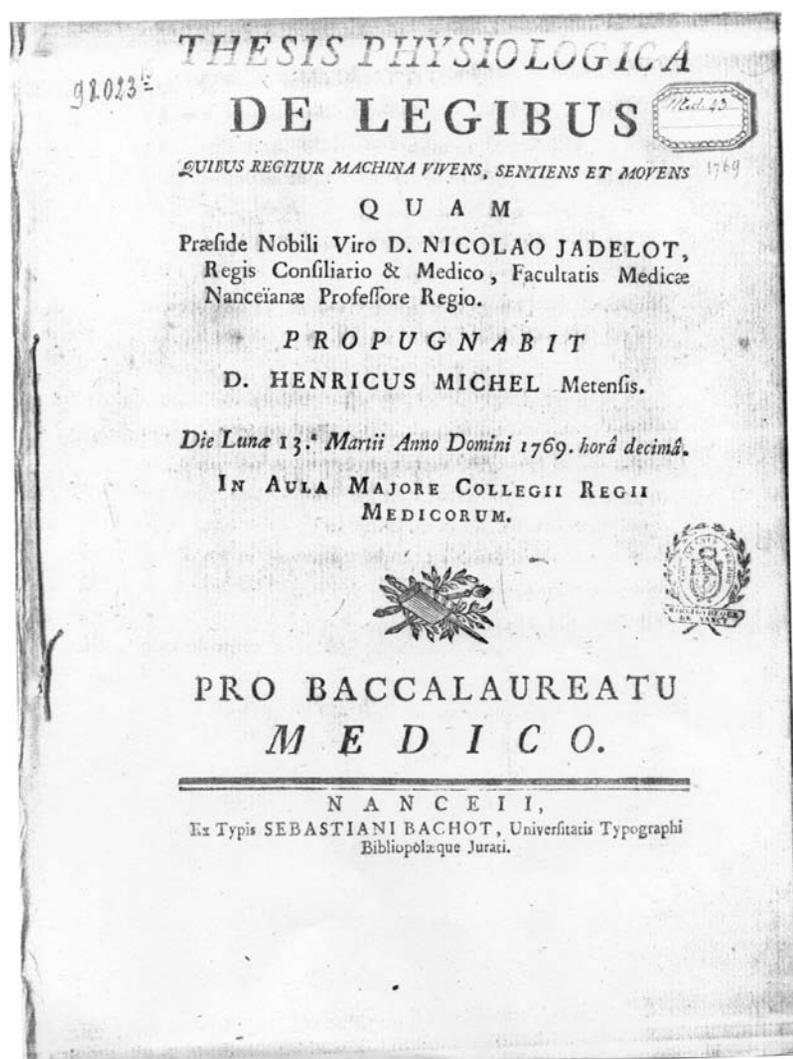
LE COURS PRIVÉ DE CHIMIE ET LA CRÉATION DE LA CHAIRE DE CHIMIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Michel du Tennetar et Nicolas, constatant l'absence d'enseignement de chimie à Nancy, tant en ville qu'à la Faculté de médecine et certainement aussi au Collège royal, ouvrent, le 17 avril 1776 (29), un cours public et payant de chimie qui a d'abord lieu dans les locaux de la pharmacie de Nicolas, rue du Pont Mouja.

La justification de l'ouverture de ce cours est l'importance que prend la chimie à cette époque. Cela n'avait sans doute pas échappé aux fondateurs du Collège royal de médecine, le concurrent de la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson, depuis sa création à Nancy par Stanislas en 1752 (30). En effet, ses statuts précisent qu'il dispensera des enseignements d'anatomie, de botanique et de chimie, et, pour cela, il dispose à ce moment (1776) d'un professeur de chimie, Dominique Benoît Harmant (ou Harmand) depuis 1769 (31), et d'un démonstrateur, l'apothicaire Pierre Rémy Willetmet depuis 1766 (32). Tout cela même si l'enseignement n'est pas très important, et même, sans doute, inexistant. Le Collège s'intéresse aussi à la chimie par des visites et inspections qu'il effectue en ville, et par le biais des questions de chimie que comportent les Conclusions de pharmacie (et de chimie) que doivent lui présenter les élèves apothicaires de la ville pour obtenir leur diplôme de maîtrise (33).

L'existence d'un enseignement de chimie au Collège royal au moment où s'ouvre le cours privé est peu probable. En effet, si tel était le cas, Michel du Tennetar le saurait, puisqu'il en est membre, et il n'aurait aucun intérêt à lui faire concurrence, vu le nombre vraisemblablement faible d'auditeurs potentiels présents en ville. Par ailleurs, vu les mentalités de l'époque, le collège, en tant qu'institution, et Harmant, en tant que professeur de chimie, n'auraient pas manqué de faire connaître leur étonnement, et certainement même leur hostilité, voire leur opposition. Rien de cela n'apparaît dans les documents actuellement connus.

Pour sa part, la Faculté de médecine, transférée de Pont-à-Mousson à Nancy depuis 1768, ne dispose pas d'une chaire de chimie. Ceci ne signifie nullement qu'elle se désintéresse de cette science, bien au contraire, comme en témoigne par exemple le sujet de thèse de Robert Laugier en 1748 (34) : *Est-ce que la chimie tient une place primordiale en médecine ?* Dans son travail sur l'Université, Martin écrit : « Pour la chimie, Pont-à-Mousson fut en retard sur Metz (...) et sur Nancy (...) ; ce ne fut faute ni de professeur car J. Jadelot en avait le titre, ni de science dans le maître car le doyen de la faculté était très versé dans ces matières, mais de laboratoires, d'appareils et de fonds » (35). Quelques années plus tard, Pillement (36) indique lui aussi que la chimie n'a jamais été enseignée à Pont-à-Mousson, faute de moyens, même s'il y avait une chaire dont Joseph Jadelot avait été titulaire, mais que le désir avait été grand, depuis longtemps, d'organiser des cours de chimie. Pour l'instant, nous n'avons pas trouvé d'autres mentions de cet intitulé pour Jadelot père. Par contre, pour son fils Nicolas (« Jadelot le jeune », sic), une liste de *Messieurs du collège royal de médecine en 1767, indique qu'il est professeur d'instituts (?) et de chymie* (37). Nicolas Jadelot est très favorable à la chimie (38).



Quoi qu'il en soit, on s'accorde pour reconnaître que la chimie est presque inconnue en Lorraine au moment de l'arrivée de la Faculté à Nancy le 1^{er} octobre 1768 (39). Dans la conclusion de son travail sur la Faculté de Pont, Hyver (40) écrit : « On n'y peut faire mention que de la création d'une chaire dont le besoin avait été fréquent à Pont-à-Mousson, d'une chaire de chimie ». Il renvoie à Buchoz qui écrit page 93 de son ouvrage *Vallerius lotharingiae...* à propos des professeurs de chimie : « Jamais on a enseigné la chimie dans cette faculté » mais qui corrige dans l'ultime page et précise : « Quand nous avons dit que, malgré qu'il y eut à Pont-à-Mousson un professeur de chimie, on n'y enseignait pas cette science ; ce n'était pas par défaut de capacité dans le professeur qui était fort éclairé sur cet objet, mais c'était faute de laboratoire, de vaisseaux chimiques et de fonds suffisants pour en démontrer les opérations (41) ».

(39) – Voir note 36.

(40) – Abbé HYVER, « La faculté de médecine de l'Université de Pont-à-Mousson », *MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE*, Nancy, 1876, 3e série, vol. 4, p. 91-151, ici p. 136.

(41) – Jean-Pierre BUCHOZ, *VALLERIUS LOTHARINGIAE, OU CATALOGUE DES MINES, TERRES, FOSSILES, SABLES ET CAILLOUX QU'ON TROUVE DANS LA LORRAINE ET LES TROIS ÉVÊCHÉS...*, Lamort et Gervois, Nancy, et Durand, Paris, 1769, « Professeurs en chimie », page 93, et « Additions et corrections » à la fin de l'ouvrage, n. p.

(42) – Selon Mathieu Da VINHA (*LES VALETS DE CHAMBRE DE LOUIS XIV*, Perrin, Paris, 2004, p. 417), les historiens s'accordent aujourd'hui sur une équivalence de 15 euros pour une livre. Nous conserverons cette estimation en dépit du décalage d'années. Ceci correspondrait donc à un coût de 360 euro pour un amateur et de 180 euro pour un étudiant. Le mot « franc » s'emploie aussi pour désigner la livre.

(43) – Claire NIHOTTE, *MICHEL DU TENNETAR (1742-1800). LES ORIGINES DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CHIMIE EN LORRAINE*, thèse de diplôme d'État de docteur en pharmacie, Nancy, 2003, n° 57, 130 p. Les réflexions de la faculté en vue de la création de la chaire figurent p. 28-30 ; les lettres patentes de création p. 32-34 ; le serment p. 35 ; le cours de Metz en 1786 p. 53-56.

(44) – Voir notes 5 et 43.

(45) – Voir note 43 et A. D. Meurthe-et-Moselle, D 82, *REGISTRE POUR INSINUATION DES RÉCEPTIONS DES DOYENS, PROFESSEURS, OFFICIERS ET SUPPÔTS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY, ET DÉLIBÉRATIONS (...) DEPUIS LE 12 NOVEMBRE 1768 (JUSQU'EN 1793)*, folios 26 à 49.

En mai ou juin 1776, donc sans doute très peu de jours après la fin de leur cours privé, les deux associés déposent auprès du garde des Sceaux, qui est le responsable des questions d'enseignement (c'est alors le comte de Miromesnil), une requête à l'effet d'obtenir la création d'une chaire de chimie à la Faculté de médecine de Nancy, et, pour eux-mêmes, les titres respectifs de *professeur royal* et de *démonstrateur royal de chimie en l'Université de Nancy*. Ils se chargeront de constituer à leurs frais le laboratoire, dont ils abandonneront la propriété à la Faculté, en percevant un louis (soit 24 livres (42)) par élève et par cours. Une copie de cette requête ayant été adressée pour avis à la Faculté par le Premier président du Parlement, celle-ci ne peut pas laisser passer cette occasion d'essayer d'obtenir une quatrième chaire et de « faire jeu égal », dans le domaine de la chimie, avec le Collège royal. Aussi décide-t-elle, le 22 juin, de demander au professeur Jadelot d'examiner ce mémoire et de lui « rendre compte des avantages et des inconvénients qui pourraient résulter de cet établissement ». La réponse que la Faculté transmet au Premier président, le 2 juillet 1776, est très favorable au projet et souligne le désir que l'on a eu depuis longtemps d'avoir des leçons de chimie, désir qui n'a pas eu d'exécution à cause des dépenses que ce cours exige ». Jadelot est en effet très attaché à la chimie et à son enseignement, et il est envieux vis à vis du Collège royal qui dispose d'un professeur de cette science, même si celui-ci n'enseigne pas ou seulement peu... Michel du Tennetar a par ailleurs été son élève. La Faculté n'oublie pas de préciser que cette création ne coûtera rien, ni au roi, ni à la province (43).

La réponse du roi ne se fait pas attendre puisque le 19 août 1776, à Versailles, Louis XVI signe les lettres patentes de création de la chaire. Elles comptent neuf articles, dont le troisième nomme Michel et Nicolas, fixent les droits à 12 livres par étudiant et à 24 livres par auditeur libre (art. II), et précisent que le professeur sera remplacé par concours, mais que le démonstrateur sera nommé par la Faculté (art. IX) (44). Les lettres sont enregistrées au Parlement de Nancy le 28 septembre et présentées à la Faculté par Michel et Nicolas le 6 novembre. Michel du Tennetar prête serment en latin (45) et est reconnu comme professeur royal, titre auquel s'ajoute celui, honorifique, de conseiller médecin du roi. Nicolas prête également serment, mais en français...

Sans doute faut-il voir dans ce succès rapidement obtenu, l'influence des relations parisiennes du nouveau professeur avec Poissonnier, Sage et Macquer, et peut-être celle de Nicolas avec Bayen. Mais c'est peut-être tout simplement la conséquence d'une intervention de l'intendant de Lorraine et Barrois, Antoine Chaumont de la Galaizière, avec qui Nicolas est en relation à propos de taxidermie et des mines de Lorraine et d'Alsace (46).

LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA CHAIRE, LA PARUTION DES ÉLÉMENTS DE CHYMIE... ET LES DIFFICULTÉS AVEC NICOLAS

Le 3 mars 1777, un modèle d'annonce du cours précise qu'il débutera «après la quinzaine de Pâques» (exactement le 15 avril), à raison de trois cours par semaine portant sur les règnes minéral, végétal et animal, à trois heures de l'après-midi. Le matériel se trouve chez Nicolas où l'enseignement a d'abord lieu, puis l'apothicaire ayant vendu sa pharmacie à son neveu Romuald Graux le 15 juillet 1779, les enseignements ont lieu dans des locaux de l'Université qui viennent d'être terminés (47). Le cours, prononcé en français, est suivi par quinze à dix-huit personnes, pour moitié à peu près d'étudiants et de particuliers.

En 1778, Michel du Tennetar fait paraître une note dans le *Journal de physique* de l'abbé Rozier : «Sur un moyen simple de réduire l'or et l'argent en chaux, c'est-à-dire en oxydes. Le sujet rappelle fortement l'alchimie et la théorie du phlogistique, auquel ses maîtres supposés, Sage et Macquer, resteront fidèles après la «révolution lavoisienne». Il continue aussi à se perfectionner en chimie puisque nous savons qu'il est l'un des douze souscripteurs, pour la somme de 75 livres, au cours privé de physique et chimie enseigné par l'apothicaire Antoine-Louis Brongniart (48) dans son cabinet de physique et d'histoire naturelle, rue Serpente à Paris, cours qui commence le mercredi 24 avril 1778 (49). Vu ses autres occupations, il n'est pas sûr qu'il ait pu assister à tous les enseignements qui ont lieu trois jours par semaine pendant deux mois.

Cette même année 1778, Michel ouvre à Metz un cours de chimie semblable à celui qu'il fait à Nancy, et qu'avait assuré dix ans auparavant, l'apothicaire Thyrion (50), et Peyevieux avant 1760 (51). Les versions sur cette création varient selon les sources : Scutteten (52) écrit qu'il avait sollicité la Société royale des sciences et des arts de sa ville natale, tandis que Fleur (53) indique «qu'il reçut des ouvertures (...)».

(46) – Voir note 9.

(47) – La bibliothèque municipale actuelle de Nancy, rue Stanislas.

(48) – A. L. Brongniart (1742-1804) a été l'un des plus remarquables professeurs de l'époque. Son enseignement était suivi par les personnes les plus distinguées. Reçu maître apothicaire de Paris en 1761, il a effectué une brillante carrière : démonstrateur de chimie au Collège de pharmacie en 1777, puis au Jardin royal des plantes en 1779, premier apothicaire du roi la même année, professeur des arts chimiques au Muséum en 1793. Il a occupé différents emplois importants dans le service de santé militaire de 1794 à 1802, et est enfin devenu professeur de pharmacie à l'École de pharmacie de Paris et professeur de chimie appliquée au Muséum. Adeptes de la nouvelle chimie -celle de Lavoisier, cousin de Fourcroy, il a peu expérimenté - comme Michel du Tennetar - et a été, comme ce dernier, surtout un enseignant. Sur lui, on pourra consulter : Jean FLAHAUT, «Pharmaciens favorables à la nouvelle chimie (...) Antoine-Louis Brongniart», dans «Lavoisier et les pharmaciens parisiens de son temps», *REVUE D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 1995, n°307, p. 356-357, avec 5 références. Également : «J. Sylvestre de Sacy» dans Michel PREVOST, Jean-Charles RAMAN D'AMAT, *DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE FRANÇAISE*, 1954, vol. 7, n° 5, col. 420-421.

(49) – John PERKINS, *IBID.*, Part 2., Metz. *AMBIX*, 2004, vol. 51, n°1, p. 43-75.

(50) – Voir note 11.

(51) – Voir notes 52, 58 et 59. Élie FLEUR, «Essai sur l'histoire de la pharmacie à Metz», *BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 1929, n° 61, p. 169-177, n° 62, p. 225-229 (avec p. 226 le cours de chimie de Peyevieux), n° 65 p. 341-359, n° 66 p. 421-428 (avec les analyses de médicaments p. 427-428).

(52) – Henri SCOUTETTEN, *HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DES LECTURES PUBLIQUES ET DES CONFÉRENCES*, Alcan, Metz, 1867, 48 p., ici p. 27-29. L'auteur écrit : «sur la proposition qu'il fit à la société royale des sciences et des arts de Metz dans un rapport».

(53) – Voir note 8.

Les deux sont possibles concomitamment. L'enseignement de Thyrion avait succédé à une première tentative faite dès sa création, le 22 avril 1755, par la Société d'études qui avait choisi comme professeur de chimie l'apothicaire-major de l'hôpital royal militaire, Matthieu Peyvieux (ou Peyvieux) (54), et comme démonstrateurs ses collaborateurs (55), les cours devant avoir lieu chaque vendredi (56). Selon Perkins (57), cet enseignement aurait disparu au début de 1758 avec la mort du démonstrateur Gervaise et le départ de Peyvieux. Mais pour Scoutetten et Cailly (58), les cours durèrent jusqu'en 1760. Toutefois, la première proposition de création d'un cours public de chimie revient aux apothicaires Jean-Baptiste Bécœur (59) et Jacques Étienne Hillaire à partir de 1753. L'idée fut rejetée par leurs confrères (60).

ÉLÉMENTS
DE CHIMIE,
RÉDIGÉS
D'APRÈS LES DECOUVERTES MODERNES;
O U
PRÉCIS
DES LEÇONS PUBLIQUES
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES SCIENCES ET DES ARTS DE METZ;

Par M. MICHEL DU TENNETAR, Conseiller &
Médecin ordinaire du Roi, Professeur Royal de la
Faculté de Médecine en l'Université de Nancy,
Agrégré d'honneur au Collège des Médecins de la
même Ville, de la Société Royale de Médecine de
Paris, de celle des Sciences & des Arts de Metz, &c.

Non disputandum, sed experiendum. (*Ragliv.*)



A M E T Z ,

Chez P. MARCHAL, Libraire près la Place
Saint-Jacques.

M. DCC. LXXIX.

La première leçon du nouveau de cours de chimie a lieu le jeudi 26 novembre 1778, à trois heures de l'après-midi, dans la salle des exercices de la Société, à l'Hôtel de ville de Metz. Il est prévu une leçon chaque jour excepté le jeudi et les dimanches et fêtes. Plusieurs affiches d'annonce en sont connues, qui indiquent *leçons publiques et gratuites de chimie* (61). Le professeur reçoit annuellement 300 livres de la Société royale pour son enseignement, ainsi que l'attestent ses comptes pour 1779 (62). La Société supporte aussi le coût des produits chimiques et des appareils nécessaires. Michel du Tennetar rédige aussitôt un ouvrage destiné à lui servir de support, intitulé *Éléments de chimie rédigés d'après les découvertes modernes, ou Précis des leçons publiques de la société royale des sciences et arts de Metz*, qui paraît à Metz, d'abord chez Marchal, libraire près de la place Saint-Jacques, avec seulement le règne minéral, puis chez Gerlache, libraire en Fournirue, avec en plus le règne végétal, en 1779. Ces *Éléments de chimie*... sont vraisemblablement une reprise du programme du cours nancéien, plus ancien de deux années. L'ouvrage est en souscription chez Gerlache au prix de 4 livres, à partir d'avril 1779, payables à raison de 3 livres en recevant la première partie et une livre en recevant la seconde. La troisième partie, consacrée au règne animal, ne devait rien coûter, mais elle ne vit pas le jour, Michel l'ayant dans un premier temps ajournée pour se livrer à des expériences complémentaires qui ne furent peut-être pas concluantes, d'autant qu'il avait la réputation d'être un brillant professeur mais un mauvais manipulateur (63), à moins que la disponibilité ne lui ait manqué ?

À Nancy, les relations entre le professeur et son démonstrateur ne restent pas longtemps harmonieuses pour au moins trois raisons : parce que le cours n'a pas le succès attendu – bien que l'assistance soit de 15 à 18 personnes comme déjà indiqué –, parce que son coût est important, mais surtout, semble-t-il, à cause des empiètements de Nicolas. Ce dernier fait pendant l'enseignement des commentaires qui ne sont pas toujours en accord avec ce que dit le professeur. Nicolas a fait aussi éditer, plus rapidement que Michel puisque paru dès 1777, un ouvrage de chimie intitulé *Cours de chimie théorique-pratique à l'usage des étudiants et des amateurs* (64) dans lequel il s'intitule « professeur royal de chimie »... Cet ouvrage pratique sert de support aux expériences qu'il exécute, mais comporte aussi une partie théorique dont Michel a peut-être eu du mal à accepter l'existence, lui qui est surtout un théoricien...

LES ÉLÉMENTS DE CHYMIE... OU PRÉCIS DES LEÇONS PUBLIQUES... DE MICHEL

Dans l'avertissement et le texte de ses *Éléments de chimie*..., Michel du Tennetar cite les chimistes dont il a utilisé les ouvrages, où il a puisé écrit-il : Macquer, Baumé, Sage – dont il adopte la doctrine –, ainsi que L'Isle (sans doute Romé de Lisle, lui-même élève de Sage) (65), Meyer (sans doute Johann Friedrich Meyer) (66) et les *Éléments de Chymie de l'Académie de Dijon*, c'est-à-dire le cours de Guyton de Morveau commencé comme celui de Nancy, en avril 1776.

(54) – Antoine BALLAND, *LES PHARMACIENS MILITAIRES FRANÇAIS*, Paris, Imprimerie militaire Fournier, 1913, p. 180-181.

(55) – Voir note 9.

(56) – Voir note 52.

(57) – Voir note 49.

(58) – Voir note 52 et Charles CAILLY, « Des conférences publiques à Metz et à Paris au XVIII^e siècle », *MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE LA MOSELLE*, 1867, vol. 9, p. 1-6.

(59) – Paul DORVEAUX, « Bécœur apothicaire à Metz et taxidermiste », *BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 1923, n° 39, p. 225-237, en particulier p. 232 pour le cours de chimie de la Société d'études des sciences et des arts, et l'apothicaire Matthieu Peyevieux (ou Peyvieux).

(60) – Voir note 49.

(61) – Voir note 52.

(62) – Voir note 8.

(63) – Voir notes 9 et 49.

(64) – Pierre-François NICOLAS, *COURS DE CHYMIE THÉORICO-PRACTIQUE*..., Haener, Nancy, 1777.

(65) – « J.-B.-L. Romé de Lisle », dans MICHAUD, *BIOGRAPHIE UNIVERSELLE ANCIENNE ET MODERNE*..., Delagrave, Paris, s.d., vol. 36, p. 406-407. Romé de Lisle a été l'élève et l'ami de Sage. Il est l'auteur de divers ouvrages et de la loi de constance des angles en cristallographie.

(66) – S. PIERSON, Johann Friedrich MEYER, dans Charles Coulston GILLISPIE, *DICTIONNARY OF SCIENTIFIC BIOGRAPHY*, New-York, C. Scribner's Sons, 1974, vol. 9, p. 346-347.

(67) – Johann Theodor ELLER DE BROCKHUSEN, dans MICHAUD, ouv. cit., réédition Akademische Druck u. Verlagsanstalt, Graz, Austria, 1967, vol. 12, p. 400-401. D. R. DYCK, «Johann Theodor ELLER DE BROCKHUSEN», dans C. GILLIPSIE, ouv. cit., 1971, vol. 4, p. 352-353. Né en 1689 et mort en 1760. Conseiller privé et médecin du Roi de Prusse, directeur du Collège médico-chirurgical de Berlin, membre de l'Académie des sciences de Berlin, chimiste et «biochimiste», en relation de travail avec Stahl. Il donne un rôle central à la chaleur et au feu, et Lavoisier connaissait ses travaux.

(68) – Numéro 2134 de la Bibl. mun. de Nancy. L'ouvrage comporte 2 pages de dédicace, 4 de privilège et 4 d'avertissement, puis 180 de texte sur le règne minéral. L'édition de Gerlache comprend en plus 101 pages sur le règne végétal, 2 de corrections et une note annonçant la partie animale, remise à plus tard.

(69) – Voir note 7.

Il cite également Lavoisier, Demachy et Eller (est-ce Eller de Brockhusen ou Brockhausen ?) (67). Nous avons déjà indiqué que nous pensons que Michel a suivi à Paris les enseignements de Sage et de Macquer, puis de Brongniart. De Baumé, les ouvrages les plus récents sont les quatre volumes de la *Chimie expérimentale et raisonnée* parus en 1774. Macquer est l'auteur des *Éléments de chymie théorique et des Éléments de chymie pratique*, déjà anciens et cités précédemment, mais surtout du *Dictionnaire de chymie* dont la seconde édition vient de paraître en 1778. Sage, pour sa part, a fait réimprimer en 1777 ses *Éléments de minéralogie docimastique*. Nous savons par ailleurs que la bibliothèque de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy, où Michel est sur le point d'être admis, possède de nombreux ouvrages de médecine, d'histoire naturelle, de minéralogie et cristallographie, de physique et chimie, en particulier celui de Sage, *Mémoires de chimie* paru en 1773.

Les *Éléments de chymie*... sont dédiés au duc de Broglie, gouverneur de Metz et du Pays messin, et protecteur de la Société royale des sciences et des arts de Metz, dont le permis d'imprimer l'ouvrage est daté du 8 mars 1779. Dans l'exemplaire que nous avons examiné, édité chez Marchal, et qui ne comprend donc que le règne minéral (68), le découpage des cours a été indiqué au crayon jusqu'au XIV^e siècle, page 126. La suite n'est pas marquée mais peut comprendre encore quatre leçons. Les grandes subdivisions sont les suivantes : les affinités, les opérations d'analyse, les éléments (air, terre, feu et eau), les substances salines, les alcalis, les acides minéraux (vitriolique, nitreux, marin, régalin, spathique), les substances terreuses calcinables (calcaire, magnésie, gypses) et non calcinables (quartz, argiles), vitrescibles (basaltes, spath), les substances métalliques avec les «demi-métaux» (arsenic, zinc, cobalt, bismuth et antimoine), les «métaux imparfaits» (étain, plomb, fer et cuivre, mercure en appendice) et les métaux parfaits (argent, or et platine), enfin les matières volcanisées.

La partie végétale qui figure dans «l'édition Gerlache», comporte «l'analyse naturelle», les fermentations (vineuse, acéteuse et putrique), «l'analyse artificielle», les substances salines végétales, les sucs-sels, les substances huileuses (huile douce et huile essentielle, ce qu'on appelle aujourd'hui essence), le camphre, les substances glutineuse, gommeuse et gommorésineuse. Il y a encore l'analyse par combustion, des appendices des «règnes précédents», l'étude des tourbes et des bitumes (vitriolique ou charbon de terre, et phosphorique ou ambre jaune).

Citons quelques phrases de l'ouvrage pour avoir une idée de l'état des connaissances enseignées à ce moment. Page 12, *l'air est décomposé et réduit à ses principes qui sont l'eau, le feu et un acide gazeux volatil indécomposable (...). Cet acide mérite donc le nom d'élément (...)*. Page 14 : *c'est sous la forme de phosphore que le feu entre dans la composition d'une infinité de corps et qu'il s'en échappe pendant leur décomposition d'où du Tennetar en arrive au phlogistique*. Page 20 : *il est vraisemblable que tous ces acides (minéraux, végétaux et animaux) sont formés d'un seul dont les propriétés varient (...)*. Page 40, au sujet de l'acide nitreux, M. Sage dit que *c'est l'acide vitriolique modifié par le phlogistique et la matière grasse des corps qui ont subi la putréfaction* (Michel s'intéressait à la question des acides et avait des vues personnelles sur ce sujet) (69).

Les systèmes de Black et Meyer pour expliquer les terres figurent page 64, et une « formule » de préparation de pâte de porcelaine de Saxe est présente en page 81. L'ouvrage ne comporte pas de table. Il est normal d'y trouver les éléments de phrases précités en 1779 car la théorie de Stahl avec le phlogistique (70), est toujours en vigueur. Les maîtres de Michel (Macquer, Baumé, Sage, etc) en sont de fervents partisans. Mais Brongniart ne l'est pas.

L'ouvrage de Michel du Tennetar n'est pas passé inaperçu puisqu'il est cité dans la bibliographie de l'immense monographie « chimie » de *l'Encyclopédie méthodique* parue en 1797. Son auteur Fourcroy, cousin de Brongniart, y cite également deux de ses travaux relatifs à la calcination des métaux et à la solidification des humeurs fluides à l'air (71). Il figure aussi à divers titres, dont celui de professeur, en 1778, dans l'ouvrage d'Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne ou mémoires disposés en ordre alphabétique...* (72)

LE RETOUR DE MICHEL DU TENNETAR À METZ ET SES ACTIVITÉS DE PROFESSEUR ET DE CHIMISTE, DE MÉDECIN ET D'HYGIÉNISTE

Le 15 juin 1779, Michel est élu membre titulaire de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy, qui le reçoit le 25 août au cours de sa séance publique. Son discours de réception porte *Sur l'excellence de la chymie et son utilité dans la médecine et les arts*. Mais tout ne va pas pour le mieux pour lui... Parallèlement à ses difficultés avec son démonstrateurs, il est aussi, semble-t-il, en butte à des inimitiés, et des libelles anonymes le concernant seraient distribués en ville (73). Aussi, ne sommes-nous pas étonnés qu'il démissionne de sa fonction professorale au début de l'année 1780 (en avril ou mai) et qu'il quitte Nancy et retourne vivre à Metz où, le 14 janvier 1779, il a été reçu membre associé libre de la Société royale des sciences et des arts. Son discours de réception, le 8 mars, y est consacré à la chimie (*Sur la chymie*). Michel du Tennetar quitte Nancy en 1780, après avoir été, le 19 janvier, rapporteur des travaux de Nicolas sur les eaux minérales. Avec Jadelot, il l'a soutenu contre les critiques d'Harmant. Puis, le 18 mai, il a été à nouveau le rapporteur du même Nicolas, candidat au prix des arts, avec un mémoire sur la teinture du coton en noir (74).

À Metz, Michel du Tennetar devient d'abord médecin des pauvres. Mais son cours de chimie continue et il se poursuit au moins jusqu'en 1790. Jean-Baptiste Bécœur fils, apothicaire lui aussi en est le démonstrateur (75). Les deux hommes s'entendent bien, contrairement à ce qui s'est produit à Nancy avec Nicolas. La seconde session débute le 1er juillet 1779, les cours ayant lieu les mardi, jeudi et samedi à trois heures et demie de l'après-midi. Le cours a un grand succès et bénéficie d'une publicité locale large et efficace, en dépit des revendications de Thyron. Le professeur enchante ses auditeurs par des exposés *théoriques sublimes et lumineux* (76). Sa « chimie » est littéraire et oratoire alors que celle de son opposant Thyron, vu sa formation, était opératoire et pratique. Du Tennetar envisage cette science de manière large et optimiste, comme en témoignent ses discours de réception précités, mais il n'est pas un expérimentateur et sa pratique du laboratoire est restreinte.

(70) – Voir note 3.

(71) – Antoine-François FOURCROY, François CHAUSSIER, Henri Louis DUHAMEL, *ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE OU PAR ORDRE DES MATIÈRES...*, Agasse, Paris, 1797, vol. 3, p. 495 et 749.

(72) – Nicolas François Joseph ELOY, *DICIONNAIRE HISTORIQUE DE LA MÉDECINE ANCIENNE ET MODERNE...*, Hoyois, Mons, 1778, vol. 4, p. 368.

Il existe aussi une notice du XIX^e siècle dans *LA FRANCE LITTÉRAIRE* de Jean-Marie Querard, Didot Jeune, Paris, 1827-1839, vol. 6, p. 116.

(73) – Voir note 4.

(74) – Voir notes 8 et 9.

(75) – Jean-Baptiste BÉCŒUR, apothicaire et préparateur de Michel du Tennetar, est le fils de Jean-Baptiste BÉCŒUR (1718-1777), reçu maître en 1738, apothicaire en Fournirue depuis 1741, auquel il a succédé. Né en 1749 ou 1750, J. B. fils a été maître en 1778.

(76) – Voir note 49.



L'ancienne université de Nancy

Cailly (77) indique que l'auditoire du cours dépasse 200 personnes, qui *suivent avec exactitude et applaudissements*, ce qui correspond au nombre d'exemplaires imprimés de son ouvrage *Éléments de chymie...* qui traite des propriétés et réactions d'un grand nombre de composés chimiques à partir des expériences et des observations de nombreux auteurs, mais peu des siennes. Ses talents oratoires semblent grands et il a pu être comparé à Fourcroy, chimiste et professeur parisien de grande qualité. Bégin et Perkins citent un surnom qui lui est attribué : il est le *Fourcroy de la province* (78).

Parmi ses auditeurs figurent des officiers du corps royal de l'artillerie et même les sous-officiers du régiment *Strasbourg Artillerie*, ce qui vaut à Michel, le 24 mars 1780, une lettre de félicitations du ministre et secrétaire d'État de la Guerre, le Prince de Montbarrey (79). En 1781, Michel devient membre titulaire de la Société royale de Metz et le 14 décembre 1782, médecin de l'hôpital royal militaire, peut-être encore grâce à l'intervention de son ami parisien Poissonnier auprès du nouveau ministre de la Guerre, le marquis de Ségur (80).

L'intérêt du cours de chimie s'affirme bientôt en ville selon ce que rapportent Fleur et Perkins (81). Le 12 juillet 1779, donc peu après le commencement de la seconde session, le 1^{er} juillet précédent, une cuisinière confond avec de la farine, un poison arsenical destiné à tuer les rats, et intoxique cinq personnes d'une famille. En l'absence de médecin, les témoins s'adressent à la pharmacie Bécœur où se trouve l'élève Philippe-François Sido, reçu maître depuis peu et qui a suivi le cours de chimie où, peu de jours plus tôt, le professeur avait traité de la fermentation acéteuse et déclaré que le vinaigre (l'acide acétique dilué) est un contrepoison efficace contre l'arsenic. Sido met cette assertion à exécution et fait absorber du vinaigre dilué aux victimes. Michel du Tennetar, averti, approuve le geste et fait poursuivre le traitement. Les victimes sont bientôt hors de danger... Le cas est publié aux *Affiches des Évêchés et Lorraine* (82).

La question des fermentations est importante et fait toujours partie de la recherche d'applications pratiques aux enseignements de chimie. Le vignoble étant alors très répandu, la question est susceptible d'intéresser les vigneron et les œnologues. Cette préoccupation d'utilité pratique s'accompagne d'une volonté hygiénique que Michel manifesterait tout au long de sa carrière. C'est ainsi qu'à la séance publique de rentrée de la Société royale, le 15 novembre 1781, après avoir présenté une communication sur les causes des maladies de poitrine aux environs de Metz, il traite *des causes des accidents arrivés à du vin logé dans des foudres de maçonnerie*. Ce sujet s'accorde bien avec la mission médicale qu'il va assumer.

Michel n'oublie jamais qu'il est médecin. Médecin des pauvres de la ville de Metz, sa première nomination officielle. Il est attentif aux épidémies qui surviennent dans la région, et en fait le sujet de présentations à la Société royale. L'une des plus connues concerne une épidémie (de typhoïde ?) survenue en 1783, à Servigny, qu'il relate à la séance publique. C'est ainsi que le numéro du 18 septembre 1783 des *Affiches des évêchés et Lorraine* (83), rapporte le début de sa communication : *M. du Tennesar a fait l'histoire de l'épidémie qui régnait à Servigny au mois de juin (...)*, la suite prend place dans les numéros suivants, et celui du 9 octobre précise : *il fit détonner du nitre dans celles (les chambres) où il y avait des malades, et, tous les jours, il y remplaçait une atmosphère infect (sic), par l'air le plus pur, le gaz déphlogistiqué*. Ce terme nous embarrasse car les chimistes d'alors employaient d'autres termes : *l'air déphlogistiqué* était l'oxygène, cependant que *l'acide muriatique déphlogistiqué* était le chlore. Contrairement à ce qu'a écrit Fleur (84), il ne s'agit pas de gaz chlorhydrique qui aurait eu des effets néfastes sur les malades, mais d'oxygène et de dérivés nitrés, sans doute des vapeurs nitreuses, antiseptiques et purificatrices de l'atmosphère des locaux, mais certainement toxiques pour les malades. D'ailleurs, Michel le sait et en fait mention dans son ouvrage *Éléments de chimie...* des pages 39 à 45. Il décrit la détonation du nitre (salpêtre ou nitrate de potassium) qui, *actuellement enflammé, brûle et se décompose avec bruit*, et plus loin, il évoque les *vapeurs rouges*, c'est-à-dire les vapeurs nitreuses, qu'il appelle *gaz nitreux*, dont l'une des propriétés est d'être *antiputrique et méphytique*. Il doit falloir comprendre antiméphytique, qui oppose à la corruption de l'air par des émanations d'odeur répugnante ou infecte, ce qui est le sens de *mephitis* en latin et qui est le mot employé par les *Affiches des évêchés*. Une autre épidémie, de dysenterie (?), éclate à l'automne de la même année à Ars-sur-Moselle (85). Un peu plus tard, en 1786 ou 1787, les autorités de la province nomment Michel *Médecin de la généralité pour la direction du Traitement des épidémies et l'inspection des objets de salubrité publique*.

Michel fait de nombreuses communications (86) à la Société royale qui le nomme bibliothécaire. Plusieurs concernent la chimie. Elles portent souvent sur des sujets qui intéressent vivement les chimistes de l'époque : les analyses d'eaux minérales et thermales et d'eaux de vie. C'est ainsi qu'il étudie les *eaux minérales de la Ville de Bains* (Bains-les-Bains dans les Vosges nous dit Fleur) en 1781 et 1787, et les *eaux thermales de La Mothe en Dauphiné*, en 1782 (87). Les *analyses des eaux-de-vie de marcs du pays*, sont réalisées avec Read et Marchand en 1784. Les travaux sur les pierres et les matériaux de construction font aussi partie de ces préoccupations. Aussi le voit-on indiquer, en 1787, *Qu'il y a dans le pays et fort à portée de Metz, des marbres, des gypses et albâtres qu'on pourrait exploiter*. Il en est de même pour *Notes et réflexions sur quelques sources d'art et de commerce qu'il est possible d'ouvrir dans la province des Trois-Évêchés à l'aide des connaissances minéralogiques*. En effet, la chimie et la minéralogie sont le plus souvent confondues et enseignées ensemble à ce moment. Les colorants et les teintures sont enfin un autre sujet d'intérêt pour les chimistes et les académies qui les choisissent souvent comme thème de concours, comme par exemple celui de Nancy où il a rapporté le travail de Nicolas. Ceci constitue sans doute le motif de son *Rapport sur la teinture pour cotons et chanvres de Pierre Beauchamp* en 1788.

(77) – Voir note 37.

(78) – Voir notes 7 et 49.

(79) – Il s'agit d'Alexandre-Marie-Éléonor de Saint-Mauris, prince de Montbarrey et du Saint-Empire (1732-1796), membre d'une ancienne et illustre famille de Franche-Comté. Jacques BADIÉ, *DICIONNAIRE DE LA NOBLESSE*, Berger-Levrault, Nancy-Paris, 1980, vol. 9, col. 125-126.

(80) – Joseph VALYNSEELE, *DICIONNAIRE DES MARÉCHAUX DE FRANCE DU MOYEN ÂGE À NOS JOURS*, Le Grand livre du mois, Paris, 2000, p. 398-399.

(81) – Voir notes 8 et 49.

(82) – Nouvelle preuve que le vinaigre est le plus sûr contre-poison de l'arsenic, *AFFICHES DES ÉVÊCHÉS ET LORRAINE*, 22 juillet 1779, n° 29, p. 227-229. Le journal indique que Sage l'avait indiqué dans ses *ÉLÉMENTS DE MINÉRALOGIE DOCIMASTIQUE*.

(83) – *AFFICHES DES ÉVÊCHÉS ET LORRAINE*, 1783, n° 38 du jeudi 18 septembre, p. 298-299, et n° 41 du jeudi 9 octobre, p. 323-324.

(84) – Voir note 8.

(85) – Voir note 49.

(86) – Voir note 8.

(87) – S'agit-il de La Motte-d'Aveillans à une vingtaine de kilomètres au sud de Grenoble ?

Vu ses compétences et ses fonctions municipales, sans oublier ses relations avec l'apothicaire Bécœur (Jean-Baptiste B., le préparateur de son cours de chimie), Michel du Tennetar est associé aux questions qui touchent à la pharmacie. On peut ainsi lire dans les *Affiches des Évêchés et Lorraine*, le 8 juillet 1779 (88), que *M. Laffecteur*, créateur d'un médicament antivénérien qui fut longtemps célèbre sous le nom de rob antisiphilitique (89), *a établi un entrepôt à Metz chez le Sieur Bécœur, maître en pharmacie, demeurant en Fournirue, sous la direction de M. Michel du Tennetar, Docteur et Professeur royal de médecine*. Il en est de même en juin 1780 (90). Le médicament est vendu 27 livres la bouteille et trois suffisent pour être guéri...

(88) – *AFFICHES DES ÉVÊCHÉS ET LORRAINE*, 8 juillet 1779, n° 27, p. 212-213, et 22 juin 1780, n°25, p. 198-199.

(89) – Sur le rob antisiphilitique, on pourra consulter : M. BOUVET, « Un remède secret du XVIII^e siècle : le rob Boyveau-Laffecteur », *BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 1923, n° 39, p. 264-272. Un rob est un suc de fruit concentré jusqu'à une consistance voisine de celle du miel. Le rob est aussi cité par Élie Fleur, « Quelques mots sur Bécœur », *BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 1926, n° 50, p. 228-231.

(90) – Voir note 88.

(91) – Voir note 51.

(92) – *PRÉCIS DES LEÇONS DE CHYMIE*, Archives de l'Académie nationale de Metz, ms 1348, paginé 323-327, bibl. mun. Metz.

(93) – Olivier LAFONT, *D'ARISTOTE À LAVOISIER. LES ÉTAPES DE LA NAISSANCE D'UNE SCIENCE*, Ellipses, Paris, 1994, chap. V, Geoffroy et la table des affinités, p. 68-76, chap. VI, Les phlogistique ou le feu élémentaire et les hommes des Lumières, p. 79-85.

(94) – Pierre-François NICOLAS, *PRÉCIS DES LEÇONS PUBLIQUES DE CHIMIE ET D'HISTOIRE NATURELLE QUI SE FONT TOUTES LES ANNÉES AUX ÉCOLES DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY*, seconde édition, tome premier, Haener, Nancy, 1787.

(95) – Olivier LAFONT, « Le plan du cours de chimie de Mésaize », *REVUE D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 2003, n° 337, p. 49-60.

Michel est aussi sollicité dans les affaires d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie par les charlatans, les « opérateurs » et les étrangers vendeurs de remèdes qui demandent l'autorisation de débiter des médicaments, bien sûr toujours très efficaces, et qui finissent par être entendus par la Chambre de police, soit en raison de l'inefficacité de leurs préparations, soit en raison de leur toxicité... C'est ainsi que Fleur (91) cite l'analyse des remèdes du sieur Closter par du Tennetar assisté des apothicaires Billotte et Bécœur en juin 1782, et celle du Baume universel de la veuve Carme, avec Capiomont et Bécœur en mars 1788...

LE PRÉCIS DES LEÇONS DE CHIMIE... ET LES DERNIÈRES ANNÉES

De l'année 1786, nous possédons cinq pages manuscrites du *Précis des leçons de Chymie faites à l'académie de Metz en 1786... du 23 janvier au ...* (92). Il s'agit de la première leçon consacrée aux *Affinités*. La question de l'affinité en chimie est encore d'une grande actualité, même si elle a été posée depuis longtemps et que la *Table des différents rapports observés en Chimie entre différentes substances*, publiée en 1718 par Geoffroy l'Ainé (93), a constitué la première rationalisation de la chimie fondée sur l'expérience. Ce concept d'attraction, assimilée à une force, donc à une grandeur mesurable, est considéré comme la cause des mécanismes réactionnels, et découle des théories anciennes issues des alchimistes, mais surtout plus récemment, de l'application à la chimie des lois de l'attraction universelle de Newton. En dépit de ses imperfections et des réticences qu'elle suscite, la *Table* de Geoffroy permet de prévoir le déroulement d'une réaction chimique, et, soixante-dix ans après sa publication, ce sujet se trouve encore à la première place dans les préoccupations des professeurs de chimie. Nicolas, à Nancy, fait aussi de ce sujet la première leçon de son *Précis des leçons publiques de chimie...* publié à Nancy en 1787 (94), issu de son cours paru dix années plus tôt et donc certainement révisé en cette même année 1786. Il en est par exemple de même pour le cours professé à Rouen par Mésaize, de 1777 à 1781, où *l'Explication de la Table des affinités* occupe la seconde des trente-six leçons (95). Revenons au cours de Michel sur les affinités. Sa cinquième page énumère différents produits chimiques et matériels qui correspondent peut-être à ce qui était nécessaire à l'enseignement. Puis il est écrit *2^e Leçon L'analyse Les vaisseaux*, c'est-à-dire les récipients nécessaires aux expériences.

En 1790, année où le cours de chimie a encore lieu, Michel du Tennetar est, entre autres, professeur de chimie à l'École d'artillerie (96), où le cours a lieu annuellement, puis, en l'an VII (1798-1799), professeur adjoint de chimie à l'École centrale de la Moselle. Ensuite, en l'an VIII, il est professeur de physique, et enfin en l'an IX, il est professeur de physique et chimie expérimentales et président du conseil d'administration de l'établissement. Il meurt à l'âge de 58 ans le 20 frimaire an IX, c'est-à-dire le 11 décembre 1800. Son épouse Françoise-Élisabeth Duvez, née à Nancy, sans doute en 1743, ne lui a pas donné de descendance à notre connaissance. Elle décède à Metz comme son mari, le 30 mars 1808.

CONCLUSION

Henry Michel du Tennetar a créé son cours de chimie à Nancy en 1776, puis à Metz en 1778 à un moment où la chimie était secouée par des découvertes qui allaient remettre en cause les théories, celle de Stahl en particulier, et les certitudes, et aboutir dans la décennie suivante à ce qu'on a appelé la « Grande révolution chimique ». À ce moment, les enseignements théorique et pratique qu'il a dispensés, répondaient aux préoccupations des chimistes, et en particulier de ceux de province, éloignés des centres de découverte, mais dont il apparaît qu'ils étaient généralement très bien informés de l'évolution des connaissances. Les années ayant passé, il n'a pas évolué moins vite, ni moins bien et, en 1786 par exemple, la question des affinités en chimie reste le sujet d'un des premiers cours chez nombre de professeurs : c'est le cas de Michel, mais aussi de Nicolas à Nancy et de Mesaize à Rouen (97).

Bien sûr, il n'a pas fait partie de l'équipe des « grands chimistes » qui ont révolutionné cette science. Ayant vite quitté Nancy, il est resté fidèle à la médecine et à sa ville natale, et l'essentiel de ses travaux est consacré à la médecine et à l'hygiène, mais il n'a cependant jamais cessé de s'intéresser à la chimie. Il est dommage que nous ne disposions pas pour l'instant de l'ensemble de son cours de 1786, car nous aurions pu apprécier l'évolution de ses idées et de son enseignement. Est-il alors du côté de Stahl, ou du côté de Lavoisier ? Il a de toute façon contribué aussi efficacement que possible, avec conscience, au développement de l'enseignement de la chimie dans sa province et il peut être comparé honorablement à d'autres de ses pairs. Il a sa petite place dans l'histoire de la chimie et de son enseignement, et ne mérite pas d'être oublié. En effet, presque tous les ouvrages ne connaissent, pour la Lorraine (98), que le cours messin de l'apothicaire Jean-Baptiste Thyron, qui n'a eu lieu que de 1765 à 1769 ou 1770 (99). S'il ne peut être question d'oublier ce dernier, il faut en revanche faire mentionner les enseignements de Michel du Tennetar, qui se pérennisèrent et qui ne durent leur disparition qu'à la Révolution.

(96) – Roger HAHN, « L'enseignement scientifique aux écoles militaires et d'artillerie », dans René TATON, *ENSEIGNEMENT ET DIFFUSION DES SCIENCES EN FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE*, Hermann, Paris, 1964, p. 532 note 2 où il est nommé Dutenclar.

(97) – Voir note 95.

(98) – Charles BEDEL, « L'enseignement des sciences pharmaceutiques », dans René TATON, *ouv. cit.*, p. 253-254. Claude VIEL, « L'enseignement de la chimie et de la matière médicale aux apothicaires aux XVII^e et XVIII^e siècles », *REVUE D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE*, 1999, n° 321, p. 63-76, ici p. 66-67.

(99) – Voir note 11.